

**CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
REGION GUADELOUPE**



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (C.F.A)

30 BOULEVARD FÉLIX EBOUE

97100, BASSE-TERRE

-----oOo-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

-----oOo-----



Société de commissariat aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT – RÉGION
GUADELOUPE**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA GUADELOUPE et en application de l'article R. 6233-6 du code du travail, nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis géré par la Chambre, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons des réserves sur les points suivants :

L'audit des comptes clos le 31 décembre 2021 fait notamment ressortir les éléments suivants :

L'analyse des procédures de contrôle interne fait ressortir un niveau de procédures qui demeure perfectible. En l'état, les procédures doivent être renforcées dans des domaines clés ayant trait à la comptabilité, tels que la gestion des recettes, la trésorerie, les immobilisations, la justification des modalités de ventilation des charges communes, l'établissement des états financiers, etc. En effet :

- Concernant les immobilisations, il est nécessaire d'obtenir une assurance suffisante sur les assertions d'exhaustivité et de réalité notamment ;
- Les procédures relatives au cycle CLIENTS/VENTES doivent être renforcées. L'organisation actuelle n'est pas suffisamment sécurisée, notamment en ce qui concerne les modalités d'établissement des factures « clients » et de réconciliation des produits avec les données issues des états de gestion. Il existe donc, selon nous, un risque portant sur les assertions d'exhaustivité, de réalité et de séparation des exercices au niveau des produits ;
- Des régularisations significatives ont été enregistrées sur l'exercice N-1 afin de solder certains comptes non mouvementés depuis plusieurs exercices. Toutefois, des positions comptables doivent toujours faire l'objet d'une meilleure justification ;



Société de commissariat aux Comptes

Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

- L'information de l'annexe reste également à parfaire. Certaines informations préconisées par le référentiel comptable du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat ne sont pas mentionnées ;
- L'organisation actuelle doit être renforcée afin de parfaire la comptabilité analytique et singulièrement les modalités de ventilation des charges communes entre la CMA et le CFA. De plus, au niveau du CFA, l'article L. 6231-4 du code du travail dispose que « *tout centre de formation d'apprentis a l'obligation de mettre en place une comptabilité analytique. Les règles de mise en œuvre de cette comptabilité analytique ainsi que le seuil à partir duquel cette obligation s'applique sont fixés par arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle* ». Ces règles, non mises en œuvre actuellement, sont précisées par l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage.

Des réserves de même type avaient été formulées en N-1.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Fait à Baie-Mahault, le 27 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes,

CABINET ACTIVE AUDIT
SARL au capital de 10 000 Euros
COMMISSARIAT AUX COMPTES
39 Rue Ferdinand Forest - Imm. Orlando - Lot 44
ZI Jary - 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 813 879 - Fax : 0590 257 384
Siret : 497 951 848 00041 - APE 6920 Z

Steve MANLIUS

BILAN ACTIF 2021 - CFA de la CMAR GUADELOUPE

LIBELLÉ	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	BRUT (€)	AMORT/DÉPRÉCIAT*[à déduire] (€)	NET (€)	NET (€)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0	0
Frais de recherche et développement			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			0	0
Droit au bail			0	0
Autres	118 704	106 554	12 149	0
Avances et acomptes			0	0
sous-total	118 704	106 554	12 149	0
Immobilisations corporelles				
Terrains			0	0
Agencements et aménagements de terrains			0	0
Constructions			0	0
Constructions sur sol d'autrui	764 426	764 426	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	2 929 285	2 710 700	218 585	172 751
Autres	2 790 731	2 662 477	128 253	141 300
Immobilisations corporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
sous-total	6 484 442	6 137 604	346 838	314 051
Immobilisations financières				
Participations et autres formes de participation			0	0
Prêts			0	0
Autres	4 003		4 003	4 003
sous-total	4 003	0	4 003	4 003
TOTAL I	6 607 149	6 244 158	362 991	318 054
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Avances et acomptes	11 133		11 133	17 621
Clients et comptes rattachés	423 798		423 798	200
Fournisseurs débiteurs			0	0
Personnels et comptes rattachés	653		653	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 477		103 477	64 227
État et autres Collectivités publiques	60 058		60 058	1 213 213
Autres créances	51 316		51 316	645 946
Charges constatées d'avance	14 016		14 016	2 142
Compte de liaison des établissements			0	0
Opérations de trésorerie inter-services	152 070		152 070	172 830
TOTAL II	816 520	0	816 520	2 116 180
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Caisse	76		76	66
Comptes courants				315 000
TOTAL III	76	0	76	315 066
Régies d'avances et accreditifs	150		150	150
TOTAL IV	150	0	150	150
TOTAL GENERAL ACTIF I+II+III+IV	7 423 895	6 244 158	1 179 737	2 749 451

BILAN PASSIF 2021 - CFA de la CMAR GUADELOUPE

PASSIF IMMOBILISÉ	EXERCICE N avant affectation (€)	EXERCICE N-1 avant affectation (€)	EXERCICE N après affectation (€)	EXERCICE N-1 après affectation (€)
CAPITAUX PROPRES				
Apports				
Dotations	7 483		7 483	7 483
Dons et legs			0	0
Affectation			0	0
Financements de l'État rattachés à des actifs déterminés (subventions d'investissement)			0	0
Écart de réévaluation			0	0
Réserves			0	0
Dont : Part de droit additionnel affectée à un investissement à réaliser			0	0
Autres réserves (réserves facultatives)			0	0
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	-2 437 499		-2 437 499	-2 739 511
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 372 062		-1 372 062	302 012
Financements des tiers autres que l'État rattachés à des actifs déterminés (subventions d'investissement)	640 443		640 443	582 947
			0	0
TOTAL I	-3 161 634	0	-3 161 634	-1 847 069
PROVISIONS				
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges	74 282		74 282	193 343
TOTAL II	74 282	0	74 282	193 343
DETTES				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0
Avances de l'État et autres Collectivités publiques			0	0
Comptes bancaires créditeurs	685 710		685 710	578 728
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 759		195 759	370 464
Dettes fiscales et sociales	1 010 731		1 010 731	1 142 959
Dont : Personnels et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux	923 877		923 877	1 072 285
Dont : État et autres Collectivités publiques	86 855		86 855	70 674
Comptes de liaison des établissements	332 132		332 132	546 513
Opération de trésorerie inter-services			0	9 622
Dettes diverses	2 040 756		2 040 756	1 750 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Clients et comptes rattachés	2 000		2 000	4 000
Autres Dettes			0	0
Produits constatés d'avance			0	0
TOTAL III	4 267 089	0	4 267 089	4 403 177
TOTAL GENERAL PASSIF I+II+III	1 179 737	0	1 179 737	2 749 451

COMPTE DE RÉSULTAT 2021 - CFA de la CMAR GUADELOUPE

CHARGES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges d'exploitation		
Charges de personnel (64)	2 719 213	2 711 387
Personnel extérieur à l'établissement (621)		
Taxe sur les salaires (6311)	22 232	22 211
Impôts et taxe sur rémunération (6333)	20 430	21 040
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Achats (60 sauf 603)	241 915	220 726
Variation des stocks (603)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Charges spécifiques (657 et 658)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Autres charges de gestion	659 855	824 645
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - charges d'exploitation (681)	102 098	72 028
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Total des Charges d'Exploitation (I)	3 765 743	3 872 038
Résultat d'exploitation	- 582 695	- 1 216 871
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	-	-
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées (66)	20 935	6 473
dont intérêts emprunts et dettes (6616)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - charges financières (686)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Total des Charges Financières (III)	20 935	6 473
Résultat financier	- 20 935	- 6 473
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	885 969	16 551
Sur opérations en capital		
dont VNC des éléments d'actif cédés (675)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions - charges exceptionnelles (687)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Total des Charges Exceptionnelles (IV)	885 969	16 551
Résultat exceptionnel	- 768 432	1 525 357
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Impôts sur les bénéfices (69) (V)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	4 672 647	3 895 063
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Solde créditeurs (bénéfices)	-	302 012
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
TOTAL GENERAL	4 672 647	4 197 075

PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Subvention d'exploitation (74) dont ministère chargé de l'artisanat dont Région dont taxe d'apprentissage		2 407 180 2 115
Production stockées (71)		
Produits spécifiques (757) dont taxe pour frais de chambres de métiers dont ressources ou subventions de fonctionnement affectées dont droit additionnel finançant le conseil de la formation		
Produits de gestion (70,72,75 sauf 757)	3 057 936	37 184
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation (781)	119 062	207 652
Transferts de charges d'exploitation (791)	6 050	3 150
Total des Produits d'Exploitation (VI)	3 183 048	2 655 167
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés (76)		
Reprises sur dépréciations et provisions - produits financiers (786)		
Transferts de charges financières (796)		
Total des Produits Financiers (VII)	-	-
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		50
Sur exercices antérieurs	85 526	1 499 515
Sur opérations en capital	32 011	42 343
dont produits des cessions d'actif (775) dont quote-part des financements rattachés à des actifs déterminés (subventions d'investissement) virée au résultat de l'exercice (777)	32 011	42 343
Reprises sur dépréciations et provisions - produits exceptionnels (787)		
Transfert de charges exceptionnelles (797)		
Total des Produits Exceptionnels (VIII)	117 537	1 541 908
TOTAL DES PRODUITS (VI+VII+VIII)	3 300 585	4 197 075
Solde débiteurs (pertes)	1 372 062	-
TOTAL GENERAL	4 672 647	4 197 075

Référentiel comptable du réseau des CMA

1. Faits Majeurs

- ✓ Crise sanitaire liée au COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité au cours de l'exercice écoulé.

Cette crise sanitaire nous a conduit à modifier les conditions générales d'exercice de notre activité : Mise en place du télétravail, Modification des horaires de travail, Modification des conditions de réception des clients : dématérialisation-traitement en distanciel des demandes de manifestations de promotion habituelles de la CMA ont été reportées (Terre en fête -Foire de Paris---)

L'activité de notre service formation en a aussi pâti,

- ✓ Renouvellement des Membres de la CMAR

Les élections des membres de la CMAR a conduit à l'instauration d'une nouvelle gouvernance au sein de la CMAR lors de notre assemblée générale du mois de Novembre 2021

1.1 Principes, Règles et Méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Les annexes.

1.1.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- Du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général ;
- Du référentiel comptable du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases : Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1.3 Principes de Fonctionnement

La Chambre de Métiers est administrée par une Assemblée Générale composée de 25 membres élus par les ressortissants de la circonscription. Parmi ces élus, 12 sont élus pour constituer le bureau. Le bureau est chargé d'appliquer les décisions de L'Assemblée Générale et de l'administration courante. Des commissions sont aussi créées pour assouplir le fonctionnement.

La Chambre de Métiers de la Guadeloupe gère aussi un Centre de Formation d'apprentis.

La Préfecture est l'autorité de tutelle de la Chambre de Métiers. C'est le préfet qui approuve ses budgets et comptes.

Le fonctionnement de la Chambre de Métiers est basé sur son budget. Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses (cf. art 4 du décret n°62-1587 du 29/12/62).

L'année budgétaire coïncide avec l'exercice comptable qui commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre (cf. article 14 du décret n° 53-1227 du 10/12/1953).

2.1.1 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Evaluation

Les frais d'acquisition des immeubles sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Durée
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel et outillage à caractère pédagogiques	5 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	5 ans
Logiciel Informatique	3 ans

L'ensemble des immobilisations sont amortis selon le mode linéaire.

2.1.5 Créances

2.1.5.1 Mode de valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2.1.5.2 Dépréciation

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Toutes les créances contentieuses de l'exercice autres que les subventions sont provisionnées en totalité.

1) Autres informations: Compte financier 2019 du Conseil de la formation

La comptabilité des conseils de la formation est séparée de celle des chambres régionales, conformément à l'article 8-1 du décret n° 2004-1165 du 2 novembre 2004 relatif aux conseils de la formation institués auprès des chambres de métiers et de l'artisanat de région, des chambres régionales de métiers et de l'artisanat et de la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte.

En outre, selon l'article 6-1 du décret n°2004-1165 du 2 novembre 2004 modifié relatif aux conseils de la formation, ce conseil délibère et adopte ses propres comptes, les seuls effets suspensifs de l'exécution résultant d'une demande du commissaire du Gouvernement, désigné par le préfet de région (article 6-2 du décret). Un agent comptable public est chargé de la gestion de ce compte (article 8-2 du décret).

Toutefois, de même que les comptes des CFA sont agrégés avec ceux de la chambre qui les gère en direct, et les conseils de la formation ne constituant pas des personnes morales distinctes des chambres régionales, il doit être procédé à l'agrégation des comptes des conseils de la formation avec ceux des chambres régionales.

Depuis l'exercice 2019 les comptes financiers du Conseil de la formation établis par un Agent comptable public autonome, permettent donc d'intégrer dans le périmètre de consolidation de la CMAR Guadeloupe ces éléments.

CFA de la CMA GUADELOUPE
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2021

Situations et mouvements Rubriques	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice (€)	Augmentations (€)	Diminutions (€)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (€)
Immobilisations incorporelles		13 130,45	-	13 130,45
Immobilisations Corporelles	84 429,83	133 902,63	-	218 332,46
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAL	84 429,83	147 033,08	-	231 462,91

Référentiel comptable du réseau des CMA



Chambre
**Métiers
Artisanat**
GUADELOUPE

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2021

Situations et mouvements Rubriques	Montant des Amortissements cumulés au début de l'exercice (€)	Dotations de l'exercice Compte 68 (€)	Diminution d'Amortissement de l'exercice (€)	Montant des Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (€)
Immobilisations incorporelles	105 573,14	981,12	-	106 554,26
Immobilisations Corporelles	6 036 487,26	101 116,43	-	6 137 603,69
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAL	6 142 060,40	102 097,55	-	6 244 157,95

Référentiel comptable du réseau des CMA



Chambre
Métiers
Artisanat
GUADELOUPE

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES DÉPRÉCIATIONS 2021

Situations et mouvements Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice (€)	Augmentations : Dotations de l'exercice (€)	Diminutions : Reprises de l'exercice (€)	Dépréciations à la fin de l'exercice (€)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Référentiel comptable du réseau des CMA



Chambre
Métiers
Artisanat
GUADELOUPE

CFA de la CMAR GUADELOUPE

TABLEAU DES PROVISIONS 2021

Situations et mouvements Rubriques	Montant des Provisions comptabilisées au début de l'exercice (€)	Dotations de l'exercice (€)	Reprises de l'exercice (€)	Montant des Provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice (€)
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions indemnités Départ en Retraite	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Référentiel comptable du réseau des CMA

CFA de la CMAR GUADELOUPE

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021

Créances	Montant net au bilan (€)	Degré de liquidité de l'Actif		DETTES	Montant Net au bilan (€)	Degré d'exigibilité au Passif			
		Échéances à moins d'un an (€)	Échéances à plus d'un an (€)			Échéances à moins d'un an (€)	Échéances à plus d'un an (€)	Échéances à plus de 5 ans (€)	
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts et dettes financières diverses (M512)	685 710,40	685 710,40	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-						
Autres créances immobilisées	-	-	-	Dettes sur achats et prestations de services et comptes rattachés	195 759,48	195 759,48	-	-	-
Créances de l'actif circulant :									
Créances résultant de ventes ou de prestations de services et comptes rattachés	-	-	-	Dettes sur valeurs immobilisées et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés sur commande	11 132,55	11 132,55	-	Avances et acomptes reçus sur commande					
Personnel et organismes sociaux	104 129,90	104 129,90	-	Personnel et organismes sociaux	923 876,81	343 728,89	580 147,92	-	-
Etat et autres collectivités	60 057,56	60 057,56	-	Etat et autres collectivités	86 854,61	86 854,61	-	-	-
Créances diverses	475 113,89	475 113,89	-	Dettes diverses	2 042 755,93	42 755,93	2 000 000,00	-	-
Charges constatées d'avance	14 016,35	14 016,35	-	Produits Constatés d'avance					
TOTAL	664 450,25	664 450,25	-	TOTAL	3 934 957,23	1 354 539,31	2 580 147,92	-	-

CFA de la CMA GUADELOUPE

TABLEAU FINANCIER 2021

Variation des Emplois	Exercice N-1 (€)	Exercice N (€)	Variation des Ressources	Exercice N-1 (€)	Exercice N (€)
			Capacité d'autofinancement (voir calcul ci-dessous)	124 045	1 340 019
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			Cessions ou réductions de l'actif immobilisé	-	-
Immobilisations incorporelles (cpt 20)	-	-	Immobilisations incorporelles (cpt 7751)	-	-
Immobilisations corporelles et en cours (ptes 21 et 22)	84 430	-	Immobilisations corporelles et en cours (cpt 7752)	-	-
Immobilisations financières (ptes 26 et 27)	-	-	Immobilisations financières (cpt 7756)	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices (**)	-	-	Apports (dons et legs en capital) (cpt 102)	-	-
	-	-	Financements rattachés à des actifs déterminés	-	-
	-	-	Subventions d'investissements (ptes 104 et 134)	-	-
Remboursement des Dettes Financières (cpt 16)	-	-	Augmentation des dettes financières (cpt 16)	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (1)	84 430	-	TOTAL DES RESSOURCES (2)	124 045	1 340 019
Variation du fond de roulement net Global (Ressource nette) (2) - (1) = (3)	39 615	1 340 019	Variation du fond de roulement net Global (Emploi net) (1) - (2) = (3)	-	1 340 019

Calcul de la Capacité d'Auto-Financement (C.A.F.) :

Résultat de l'exercice	302 012	1 372 062
" + " Dotations aux amortissements, Dépréc. et provisions (cpt 68) (*)	72 028	183 117
" - " reprise sur amortissements, dépréc. et provisions (cpt 78) (*)	-	119 063
" + " quote part des financements rattachés à des actifs déterminés (subv. d'invest.) (cpt 777)	42 343	32 011
" - " produits de cessions d'éléments d'actifs (cpt 775)	-	-
" + " valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (cpt 675)	-	-
" = " C.A.F.	124 045	1 340 019

	FIN an N-1	FIN an N
Fonds de roulement : en € (4)		
en mois de fonctionnement ((4) / charges mensuelles)		
Besoin en fonds de roulement en € (5)		
Trésorerie en € (4) - (5)		
		" = " (3)

(*) Y compris les dépréciations des actifs de bas de bilan : stocks, créances, valeurs mobilières de placement

(**) Montant brut transféré au cours de l'exercice

Réfèrentiel comptable du réseau des CMA

Norm de l'établissement : CFA.URMA de la CMAR GUADELOUPE

INDEMNITÉS DES PERSONNELS de l'année 2021

Type d'indemnités	Montant en €
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ième mois)	139 739,75
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	-
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectif ou de résultat)	
Avantages locaux fondés sur l'article 77 su statut des personnels	28 232,70
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	-
TOTAL	167 972,45

Référentiel comptable du réseau des CMA